

# Le point sur...

## Les 8<sup>e</sup> Journées européennes du développement (Bruxelles, 26 et 27 novembre 2013)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



« Je suis convaincu que la mobilisation des ressources domestiques doit être une de nos priorités. Pour cela nous devons aider les pays en développement à lutter contre les flux illicites. Ces flux représentent jusqu'à 10 fois l'aide publique au développement. En aidant les pays en développement à renforcer leurs systèmes fiscaux et à négocier les contrats, on crée un effet de levier énorme pour financer le développement. C'est pourquoi la France soutient l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières de l'OCDE... C'est pourquoi la France a été le premier pays à verser 10 millions de dollars à la nouvelle facilité de la Banque mondiale pour aider les pays africains à négocier des contrats équitables dans le domaine extractif. C'est pourquoi la France soutient le processus ITIE de transparence des recettes tirées des matières premières extractives. Nous devons faire de la transparence la règle et non plus l'exception. »

**Pascal Canfin**

lors des JED 2013 à Bruxelles  
le 27 novembre 2013



**P**ascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement, est intervenu le 27 novembre 2013 aux Journées européennes du développement (JED) aux côtés d'Andris Piebalgs, commissaire européen au développement, lors du débat organisé par le ministère des Affaires étrangères (MAE), la Fondation pour les études et recherches internationales (FERDI), l'Agence japonaise de coopération internationale et l'ONG européenne CONCORD sur le thème « Comment mieux mobiliser les ressources pour le développement ? ».



Les Journées européennes du développement 2013 ont rassemblé près de 5 000 personnes.  
© Union européenne

Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du MAE, a par ailleurs participé au débat « Conclure et aller au-delà des OMD sur la santé ». Frédéric Bontems, directeur du développement et des biens publics mondiaux au sein de la DGM du MAE, a également pris part au débat organisé par la direction générale climat de la Commission européenne sur le thème « Éradication de la pauvreté et changement climatique », aux côtés de Connie Hedegaard, commissaire européenne pour l'action climatique.

Pour sa part, l'Agence française de développement (AFD) a coorganisé deux débats de haut niveau sur la sécurité alimentaire et l'aide au commerce. Elle a également coordonné deux sessions de réflexion, qui sont venues nourrir le débat : sur le financement du développement au-delà de l'aide publique au développement (APD) et sur le climat.

### Ce qu'il faut savoir

■ **Les JED ont eu lieu les 26 et 27 novembre 2013 à Bruxelles sur le thème « Une vie décente pour tous d'ici à 2030 : construire un consensus pour un nouvel agenda du développement ».** Organisées par la Commission européenne depuis 2006, elles sont devenues au fil des ans le forum européen incontournable de la coopération internationale au développement.

■ **Cette huitième édition était axée sur le besoin de construire un partenariat renouvelé sur les questions de développement entre tous les partenaires en vue d'un développement inclusif et durable.** Le programme était organisé autour de quatre thèmes :

- renforcer les efforts pour des conditions de vie décentes ;
- soutenir les droits et les valeurs universelles ;
- assurer un développement inclusif et durable ;
- vers un nouveau partenariat pour le développement.

■ **Avec 5 000 personnes, 1 500 organisations participantes, 59 ateliers et 18 débats, les JED 2013 ont connu un bon niveau de représentation :** une vingtaine de ministres - autant des pays de l'UE que de pays partenaires -, les présidents du Libéria, Ellen Johnson Shirleaf, et du Niger, Mahamou Issoufou, et les premiers ministres du Cap-Vert, Jose Maria Pereira Neves et de la Jamaïque, Portia Simpson-Miller. L'événement a été ouvert par le président de la Commission José Manuel Barroso et clôturé par le commissaire au développement Andris Piebalgs.

**■ Comment mieux mobiliser les ressources pour le développement ?**

Le paysage de la coopération internationale a évolué au cours des dernières années, avec l'émergence d'une nouvelle géographie de l'aide. L'APD ne suffit pas à elle seule pour combler les déficits de financement auxquels les pays en développement font face, elle reste cependant nécessaire comme catalyseur des financements en faveur du développement dans le futur. Les contextes dans lesquels les bailleurs interviennent sont hétérogènes. Ils nécessitent une différenciation des instruments utilisés afin de s'adapter aux situations spécifiques des pays du Sud.

Pascal Canfin a rappelé que le nouvel agenda international du développement pour l'après 2015 placera le développement durable au-devant de la scène, faisant du «verdissement» de la composante infrastructure de l'APD un principe fondamental.

Les principales conclusions de cette séance sont les suivantes :

- le nouvel agenda devrait être plus intégré, plus ambitieux, plus efficace et mieux adapté ;
- la thématique environnementale occupe une place prépondérante dans ce nouveau monde;
- et de nouveaux acteurs émergent (privés, États, ONG) et contribuent au développement des pays les plus pauvres.

**■ Conclure et aller au-delà des OMD sur la santé**

Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au MAE, a présenté les axes de la position française sur l'agenda international du développement post-2015 en matière de santé :

- poursuivre après 2015 les efforts pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) concernant la santé et consolider les progrès réalisés ;
- promouvoir l'objectif de couverture sanitaire universelle (CSU) qui répond aux exigences de durabilité, d'équité, d'inclusion sociale, de réduction de la pauvreté et d'accessibilité aux services de santé ;
- reconnaître l'importance d'autres secteurs (environnement, eau, énergie, agroalimentaire) pour faire face aux nouveaux défis sanitaires.

Plusieurs intervenants ont évoqué la CSU comme objectif universel et adaptable, en fonction des pays, sans vouloir imposer un modèle particulier de financement national de la santé. Cependant, progresser vers cet objectif reste un défi pour tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement. Les situations sont en effet différentes et les services de santé couverts ne sont pas les mêmes, mais l'ambition est de protéger la santé comme bien public mondial. Cela exige également de défendre des positions ambitieuses sur

d'autres domaines en évitant les approches en silo, car les déterminants environnementaux et sociaux ont un impact non négligeable sur la santé des plus vulnérables. Ainsi, protéger l'environnement, limiter le réchauffement climatique, garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, lutter contre la sédentarité et les pratiques addictives, contribuent aussi à améliorer la santé de tous.

**■ Éradication de la pauvreté et changement climatique**

Il apparaît nécessaire de s'attaquer de façon urgente aux questions climatiques pour avancer sur l'agenda de réduction de la pauvreté. Les deux agendas doivent s'aligner car la croissance économique ne pourra être inclusive et durable sans prendre en compte cette variable. Les pays en développement sont plus vulnérables au changement climatique qu'avant et n'ont pas les ressources nécessaires pour lutter contre ses conséquences.

Frédéric Bontems, directeur du développement et des biens publics mondiaux au sein de la DGM du MAE, a rappelé les trois principes sous-jacents à l'intégration des principes de l'adaptation et de l'atténuation dans les politiques de développement :

- ne pas continuer de menacer le développement durable ;
- chercher à partager les bénéfices ;
- promouvoir une économie plus verte et des stratégies de croissance plus inclusives.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

**Le site des Journées européennes du développement**

[www.eudevdays.com](http://www.eudevdays.com)

**Le site du ministère des Affaires étrangères**

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/)



**Retrouvez en ligne le document de position française sur l'agenda du développement post-2015**

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-et-publications/publications/brochures-institutionnelles/article/la-position-francaise-sur-l-agenda](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-et-publications/publications/brochures-institutionnelles/article/la-position-francaise-sur-l-agenda)

**Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats**  
**Direction du développement et des biens publics mondiaux**  
**Sous-direction des politiques de développement**

Carine Malardeau – [carine.malardeau@diplomatie.gouv.fr](mailto:carine.malardeau@diplomatie.gouv.fr)  
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

